



# GISÈLE JOURDA

Un **Mandat** au service de **l'Aude**

Rapport d'activité parlementaire

2023-2025





# SOMMAIRE

Un Mandat au service de l'Aude

p. 4 • **L'édito de votre sénatrice**

p. 8-21 • **Porter la voix de l'Aude au  
Parlement**

p. 22-31 • **Nos combats au Sénat**

p. 32-45 • **Défense, diplomatie,  
renseignement & Europe**

p. 46 • **Visiter le Sénat**

p. 47 • **Mon équipe**



## **Cher(e)s collègues,**

Face à une géopolitique des grandes puissances en rupture avec l'ordre mondial, aux difficultés européennes à faire front commun, au durcissement des équilibres commerciaux et aux bouleversements politiques français (dissolution, instabilité budgétaire etc...), **nos collectivités demeurent les échelons essentiels pour garantir la continuité et la stabilité de l'action publique.**

Dans ce moment particulier, j'ai souhaité poursuivre au Sénat un travail fondé sur la rigueur, la constance et l'attention portée aux réalités locales.

Le travail législatif sur le statut de l'élu, les modes de scrutin, l'accès aux services publics, tout comme les travaux sur la défense, le renseignement et la lutte contre les ingérences étrangères, répondent à un même objectif : **renforcer la solidité de nos institutions et leur capacité à répondre aux besoins des territoires.**

Sur le terrain, dans l'Aude, vos priorités ont guidé mon action : soutien aux professionnels de santé, engagement pour l'obtention d'une ligne Carcassonne-Paris, maintien de la présence postale et défense d'un accès équitable aux services publics. **Chacune de ces démarches s'inscrit dans une volonté de faire remonter au Sénat les enjeux concrets qui structurent la vie de nos collectivités.**

Je tiens à réaffirmer ma disponibilité et mon engagement à travailler à vos côtés, avec sérieux et méthode. **Parce que la stabilité de notre pays s'appuie d'abord sur les forces vives de ses territoires et sur celles et ceux qui les font vivre au quotidien.**



**GISÈLE JOURDA**  
Votre Sénatrice

# LES CHIFFRES CLÉS

DE MON ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE 2023-2025



**MEMBRE DE LA COMMISSION**  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA DÉFENSE



**VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION**  
DES AFFAIRES EUROPÉENNES



**PRÉSIDENTE DU GROUPE D'AMITIÉ**  
FRANCE - PALESTINE

**02**

**PROPOSITIONS DE LOI**  
DONT JE SUIS L'AUTRICE

**PROPOSITIONS DE LOI**  
DONT JE SUIS COSIGNATAIRE

**68**

**09**

**RAPPORT THÉMATIQUES**  
DONT JE SUIS L'AUTRICE

**21**

## **QUESTIONS AU GOUVERNEMENT**

QUESTIONS ÉCRITES, ORALES ET D'ACTUALITÉ

## **TEXTES DE LOI AMENDÉS**

DIRECTEMENT OU AVEC MON GROUPE

**31**

**06**

## **PARTICIPATION AUX**

GROUPES D'ÉTUDES ET THÉMATIQUES



**MEMBRE DE LA DÉLÉGATION**  
PARLEMENTAIRE AU RENSEIGNEMENT



**MEMBRE DE LA COMMISSION**  
DE VÉRIFICATION DES FONDS SPÉCIAUX



**MEMBRE DE LA COMMISSION**  
D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT  
D'EXPORTATION DE MATÉRIELS DE GUERRE



**VICE-PRÉSIDENTE DU GROUPE FRANÇAIS**  
DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (U.I.P.)



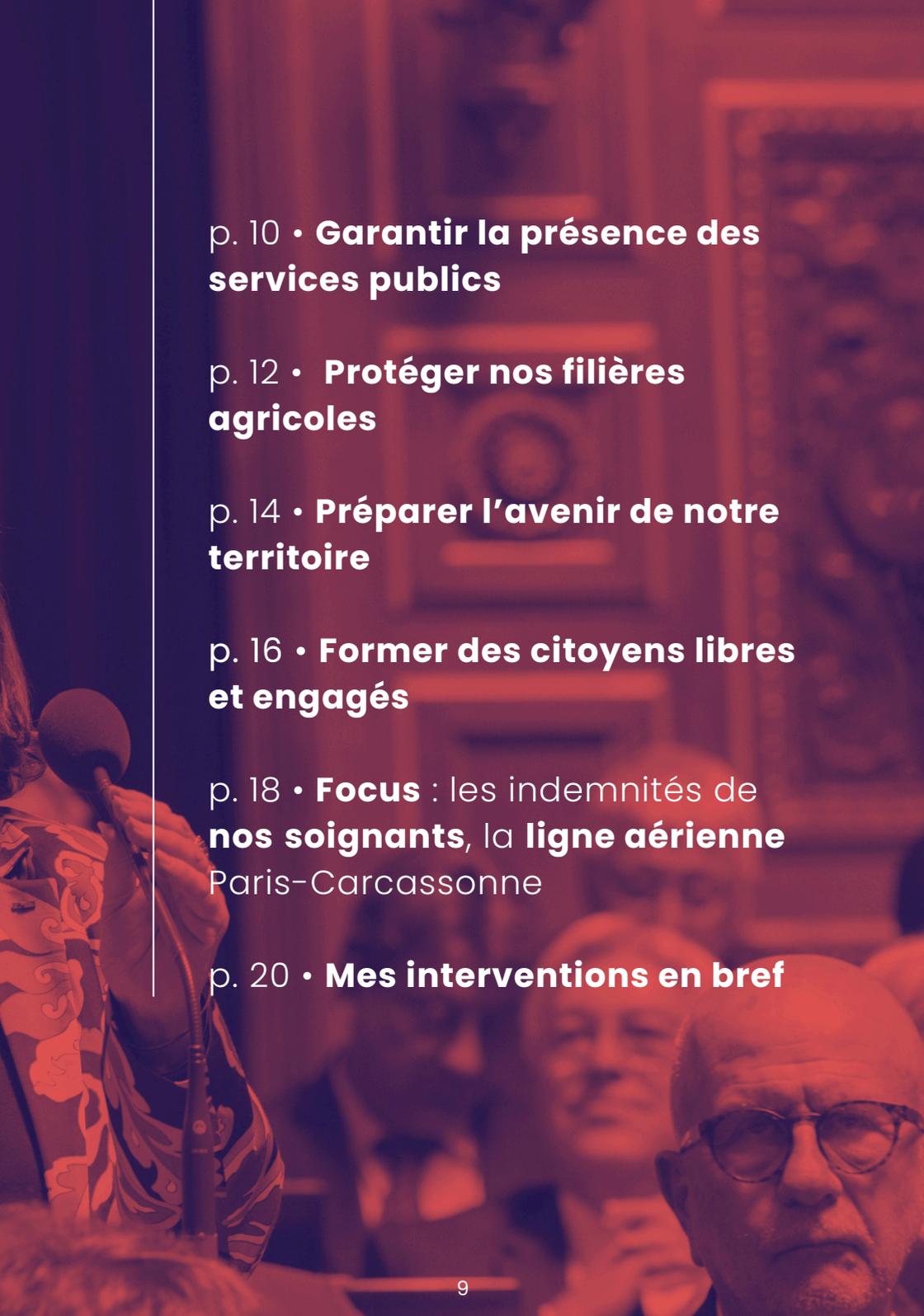
**MEMBRE DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE**  
À L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'ORGANISATION  
POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE  
(O.S.C.E.)



1



PORTER LA VOIX  
DE L'AUDE AU  
PARLEMENT



p. 10 • **Garantir la présence des services publics**

p. 12 • **Protéger nos filières agricoles**

p. 14 • **Préparer l'avenir de notre territoire**

p. 16 • **Former des citoyens libres et engagés**

p. 18 • **Focus** : les indemnités de **nos soignants**, la **ligne aérienne** Paris-Carcassonne

p. 20 • **Mes interventions en bref**

# GARANTIR LA PRÉSENCE DES SERVICES PUBLICS

## LE CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE : QU'EST CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un accord conclu entre l'État, La Poste et les collectivités territoriales afin de **garantir le maintien d'un service postal de proximité sur l'ensemble du territoire**. Il s'assure de l'égalité d'accès des citoyens aux services postaux essentiels. Dans notre département, je suis présidente de la commission de présence postale territoriale, où je défends le maintien des bureaux de poste, des agences postales communales et des relais commerçants.

## DANS LA PRESSE :

RENCONTRE CONSTRUCTIVE ENTRE LES ÉLUS DE PORTEL-DES-CORBIÈRES ET LA SÉNATRICE GISÈLE JOURDA - 26 août 2025



C'est avec un grand plaisir que les élus portelais viennent d'accueillir en mairie la sénatrice Gisèle Jourda qui poursuit ses visites dans les communes de l'Aude, à l'écoute des projets et des diverses problématiques rencontrées par chacune d'elles. La réunion de travail a porté sur des différents sujets dont deux essentiels pour le village : la fermeture du bureau de Poste et le projet de la Marpa. **L'INDEPENDANT**

## LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE



## DANS LA PRESSE :

DÉVELOPPER UN "PÔLE DE DIAGNOSTIC" POUR "LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE" : LE CENTRE HOSPITALIER A PRÉSENTÉ À LA SÉNATRICE GISÈLE JOURDA SA VISION DE L'HÔPITAL DE PROXIMITÉ - 07 août 2024

La sénatrice de l'Aude Gisèle Jourda s'est rendue au centre hospitalier de Castelnaudary, ce lundi 5 août. L'occasion pour la direction de l'établissement de lui présenter sa nouvelle vision de l'hôpital de proximité. **LADÉPÊCHE**



# MISSION D'INFORMATION SUR L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Dans l'Aude, les difficultés d'accès des citoyens au service public se traduisent très concrètement par la **disparition des accueils physiques**, par des **temps de trajets qui s'allongent** pour accéder aux services essentiels et par le **renoncement** aux droits ou **l'exclusion** d'une partie des usagers.

C'est pour cela que j'ai tenu à participer à la mission d'information du Sénat sur **l'accès aux services publics**, créée pour étudier ces **difficultés d'accès** et proposer des **solutions concrètes** pour **renforcer et rénover le lien de confiance entre les administrations et les usagers**.

Dès le mois d'avril 2025, nous avons mené une série d'auditions et organisé une consultation des élus locaux. **Je remercie les élus audois qui ont participé au succès de cette consultation**, avec près de 1200 témoignages au niveau national.

## NOS PRINCIPALES RECOMMANDATIONS :

- ➡ Améliorer **l'accueil** et **l'accompagnement des usagers**,
- ➡ Renforcer le **réseau France Services**,
- ➡ Protéger les usagers contre les sites frauduleux,
- ➡ **lutter contre l'exclusion numérique**, garantissant ainsi des services publics accessibles et humains pour tous.

**RETROUVEZ  
LE RAPPORT  
SUR MON BLOG**



# PROTÉGER NOS FILIÈRES AGRICOLES

## MERCOSUR : LE SÉNAT SE MOBILISE POUR QU'IL NE SOIT PAS RATIFIÉ

Le 26 novembre 2025, en commission des affaires étrangères du Sénat puis en séance, je suis intervenue pour faire adopter une proposition de résolution européenne demandant au Gouvernement de **saisir la Cour de justice de l'Union européenne pour contester la ratification de l'accord UE-Mercosur**. Cet accord, négocié depuis 1999, suscite une opposition massive en France, **en raison de ses conséquences pour notre agriculture, notre consommation, et notre environnement**.

**La Commission européennes ne respectent pas les lignes rouges françaises** : absence de sanctions effectives, concurrence déloyale pour nos agriculteurs, normes européennes non imposées aux produits importés. S'y ajoute un mécanisme de « rééquilibrage » susceptible de freiner de futures politiques environnementales européennes.



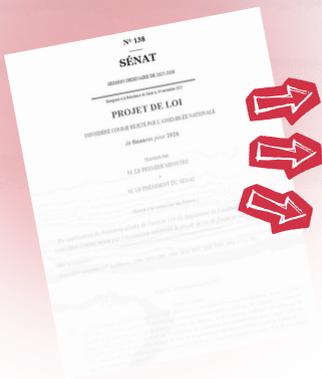
**En plus du fond, la méthode pose un grave problème démocratique.** En scindant l'accord pour contourner les ratifications nationales, la Commission européenne s'est écartée de son mandat et a affaibli le rôle des États et des Parlements. C'est pourquoi il est indispensable que la Cour de justice européenne se prononce sur la compatibilité juridique de cet accord avec les traités. **Le combat n'est pas terminé.**



# BUDGETS 2024/2025/2026

## DÉFENDRE NOS AGRICULTEURS

Dans le cadre des **débats budgétaires**, j'ai défendu avec mes collègues une série d'amendements pour **soutenir nos filières et répondre aux attentes de nos agricultrices et de nos agriculteurs** :



-  **ADOPTÉ** Maintien des crédits dédiés au dispositif d'**aide à la relance** des exploitations agricoles
-  **ADOPTÉ** Maintien des moyens octroyés à l'**Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer**
-  **ADOPTÉ** Soutien renforcé à la filière avicole pour la **vaccination des animaux** contre l'influenza aviaire.
-  **ADOPTÉ** prolonger le bénéfice du **crédit d'impôt HVE** pour les exploitations viticoles
-  **ADOPTÉ** Soutien renforcé aux éleveurs pour la **reconstitution des cheptels**
-  **ADOPTÉ** Soutien renforcé aux **projets alimentaires territoriaux**
-  **ADOPTÉ** Augmentation du budget « **Plan haies** »

## SOUTENIR NOS ÉLEVEURS FACE AUX ÉPIZOOTIES

Les crises sanitaires se succèdent et fragilisent durablement nos agriculteurs, déjà confrontés à des difficultés de revenus, de retraites et à des décisions nationales et européennes souvent inadaptées. La gestion gouvernementale, notamment face à la Dermatose Nodulaire Contagieuse, a entraîné des abattages et des vaccinations aux conséquences économiques dramatiques pour nos éleveurs. **La gestion gouvernementale de ces crises est particulièrement défailante.**

Je soutiens pleinement les agriculteurs de notre département. Il est urgent de rétablir un dialogue constructif, d'évaluer la pertinence des protocoles, les compensations prévues et les dispositifs de soutien à moyen et long terme. Un accompagnement rapide et adapté est indispensable pour éviter une hécatombe économique et sociale, préserver les filières, notre sécurité alimentaire et l'économie de nos territoires. **Au Sénat, nous restons pleinement mobilisés, au-delà des clivages politiques, aux côtés de nos agriculteurs.**

# PRÉPARER L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

## CANAL DU MIDI

COMMENT FAIRE POUR VENDRE LES BIENS QUI N'ONT PLUS D'AFFECTATION ?

**Le Canal du Midi** bénéficie d'un statut particulier au sein du domaine public fluvial, **ce qui ne permet pas de déclasser certains de ses biens** qui ne sont pourtant plus affectés à aucune utilisation, afin de pouvoir les vendre. Que faire, par exemple, d'une ancienne maison éclusienne ?

**C'est un obstacle sérieux** pour l'Etat, Voies Navigables de France et leurs objectifs de **valorisation du patrimoine**, mais **surtout pour les territoires autour du Canal qui souhaitent se développer**.



Je me bats depuis des mois pour **modifier la loi afin de faciliter ces déclassements et cessions**, tout en garantissant la **protection de notre patrimoine**. Avec des collègues d'Occitanie, j'ai traduit la proposition de loi que j'ai rédigée en amendements sur les budgets, sur la loi de simplification de la vie économique... Affaire à suivre !



## SOMMES NOUS SEULS FACE AUX POLLUTIONS

INDUSTRIELLES, MINIÈRES OU ENVIRONNEMENTALES ?

On peut se poser la question lorsque **des familles audoises ont dû d'elles-mêmes, en 2019, prendre l'initiative de demander un dépistage à leurs frais** de leur imprégnation (particulièrement de celle de leurs enfants) par l'arsenic dans la vallée de l'Orbiel.

**Cette situation n'est pas isolée et est révélatrice de la défaillance de l'État** dans notre système de surveillance des expositions environnementales. C'est cet épisode qui a conduit à la création de la commission d'enquête du Sénat sur les pollutions industrielles et minières des sols.



### MA PROPOSITION DE LOI POUR CRÉER DES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE SANTÉ

La gestion des risques sanitaires liés aux pollutions environnementales reste très inégale selon les territoires, laissant parfois les populations dans l'incompréhension et la défiance. **La création d'observatoires régionaux de santé environnementale permettrait un traitement homogène et réactif des alertes, associant experts, centres antipoison, ARS et associations de riverains.**



### AVEC LA CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE

il est indispensable de **créer un guichet unique territorial d'analyse et de traitement des situations d'expositions environnementales** présentant un danger pour la santé, en mettant en place ces observatoires qui constitueraient un **premier échelon territorial de proximité** pour le **traitement d'alertes ou signalements sanitaires** liés à des expositions environnementales de toute nature et pour tout milieu : air, eau, sol, alimentation. Qui pourra saisir ces observatoires ?

- ⇒ le préfet ;
- ⇒ les directeurs généraux d'ARS ;
- ⇒ les élus locaux ;
- ⇒ les associations de riverains.

# FORMER DES CITOYENS LIBRES ET ENGAGÉS

## LES MISSIONS LOCALES : QU'EST CE QUE C'EST ?

Les missions locales sont des structures de service public chargées d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et sociale. Ancrées dans les territoires, elles proposent un accompagnement global et personnalisé vers l'emploi, la formation, l'accès aux droits, au logement, à la santé ou à la mobilité. Leur rôle est essentiel : en lien étroit avec les collectivités, l'État et les acteurs économiques locaux.

## J'INTERROGE LE GOUVERNEMENT

Le 11 mai 2023, en pleine réforme de l'assurance chômage, j'ai interrogé le ministre du Travail sur **l'intégration du réseau des missions locales dans le projet « France Travail »**. Forte de 40 ans d'expérience dans l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie, ce réseau doit pouvoir :

- ⇒ conserver son **autonomie partenariale** ;
- ⇒ porter le **contrat d'engagement jeune** ;
- ⇒ animer les questions de **jeunesse** ;
- ⇒ **refuser l'algorithme** d'orientation limitant le choix des jeunes.
- ⇒ **garantir l'implication des élus locaux** dans les stratégies territorialisées.

“

*Le gouvernement compte-t-il s'engager à respecter ces principes pour conserver le rôle moteur des missions locale dans l'insertion de nos jeunes ?*



# CLASSES DE DÉFENSE MON DÉPLACEMENT À PORT-LA-NOUVELLE

Depuis la rentrée 2024, le collège de la Nadière à Port-la-Nouvelle a ouvert une classe Défense. À travers les rencontres avec des marins, la participation aux cérémonies patriotiques, la découverte du patrimoine maritime et de l'histoire locale, cette classe Défense contribue pleinement à renforcer le lien armée-population.

J'ai été invitée à échanger avec les élèves sur le rôle du Sénat, le travail parlementaire et les grands enjeux de défense : loi de programmation militaire, innovation, industrie de défense, renseignement et autonomie stratégique européenne. La défense ne peut pas rester abstraite ou lointaine : elle doit être comprise, débattue et appropriée par les citoyens dès le plus jeune âge.

## DANS LA PRESSE :

"C'EST UN PROJET QUI VA PERDURER" :  
LA CLASSE DÉFENSE DE LA MARINE À PORT-  
LA-NOUVELLE RENCONTRE LA SÉNATRICE  
DE L'AUDE - 20 août 2024



Depuis la rentrée, le collège de la Nadière à Port-la-Nouvelle a ouvert une classe Défense. C'est la seule du département rattachée à la Marine nationale, une occasion pour y faire naître des vocations militaires. [L'AUDEPÊCHE](#)

## J'INTERROGE LE GOUVERNEMENT



Le 20 mai 2025 j'ai interrogé le Gouvernement sur la nécessité de **mieux coordonner les classes de défense à l'échelle régionale**. Ces projets pédagogiques, menés avec des unités militaires, sont **essentiels pour transmettre les valeurs citoyennes et de défense**, mais restent

trop souvent isolés, comme **dans l'Aude où des initiatives remarquables existent sans véritable mise en réseau**. J'ai plaidé pour un maillage territorial afin de favoriser les échanges, réduire les inégalités et mieux valoriser le travail des équipes. La ministre a reconnu des disparités et évoqué des pistes de réflexion.

“

*La coordination régionale de ces classes de défense ne doit pas être seulement une réflexion, elle doit devenir une réalité.*

# FOCUS

## INDÉMNITÉS KILOMÉTRIQUES DES SOIGNANTS

La Maison de santé de Durban Corbières, située dans le massif des Corbières, **voyait ses professionnels de santé indemnisés au tarif de la plaine**, malgré les contraintes de déplacement en zone montagnouse.

**Contactée par les élus en février 2025, j'ai saisi le préfet de l'Aude** pour demander la revalorisation de cette indemnité, afin de garantir un service de santé de qualité et renforcer l'attractivité du territoire pour de nouveaux médecins. Cette initiative a porté ses fruits: **le préfet a accepté d'augmenter l'indemnité kilométrique des professionnels de santé de la Maison de santé, contribuant ainsi à un meilleur accès aux soins pour nos concitoyens.**



## LIAISON AÉRIENNE CARCASSONNE-PARIS



Vous le savez, je suis mobilisée depuis plusieurs années pour que soit créée la **ligne aérienne Carcassonne-Paris**, essentielle au désenclavement et à l'attractivité de notre territoire. J'ai multiplié les démarches auprès des ministres successifs et de l'administration, depuis la demande d'obligation de service public engagée par la région Occitanie en 2020 jusqu'aux échanges répétés avec le ministère des Transports et la direction générale de l'aviation civile. Cette mobilisation constante m'a conduite à intervenir au Sénat, à me déplacer à plusieurs reprises au ministère et à la DGAC, afin de défendre directement ce projet et de porter notre ambition pour l'Aude. **Mais difficile d'avancer quand les ministres tournent plus vite que les turbines...**



Le Sénat des jeunes - juin 2025



Conférence aux Invalides - rencontre avec le 3e RPiMa - novembre 2024



Les élus de l'Aude au Sénat - Novembre 2024

# MES INTERVENTIONS EN BREF

## SOUTENIR LE SECTEUR DE LA COIFFURE

J'ai interpellé la ministre déléguée sur la crise que traverse le secteur de la coiffure, fragilisé par la situation économique et la concurrence déloyale, faute de contrôles suffisants. **Je souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement pour renforcer ces contrôles et soutenir un secteur aujourd'hui en grande difficulté.**

## MIEUX RECONNAÎTRE LES DDEN

J'ai interrogé la ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de mieux reconnaître le rôle des **délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN)**. À l'occasion de leur renouvellement en 2025, ils demandent un appui logistique des inspections académiques ainsi qu'une meilleure intégration dans la vie scolaire, notamment dans les collèges et les cités éducatives. **J'ai demandé au Gouvernement s'il entend répondre à ces attentes légitimes.**

## LANGUES RÉGIONALES

J'ai interpellé la ministre de l'Éducation nationale sur l'absence de langues régionales parmi les options du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). **J'ai donc demandé si le Gouvernement compte enfin les intégrer aux épreuves du CRPE pour garantir leur enseignement et leur transmission à l'école publique.**

## MOBILISATION DES RÉSERVISTES

J'ai interrogé le ministre des Armées sur l'application effective du **dispositif que j'ai fait adopter, permettant aux volontaires de rester mobilisables jusqu'à cinq ans après leur engagement dans la réserve.** Alors que l'objectif national vise 100 000 réservistes d'ici 2035, **j'ai demandé au ministre comment il entend appliquer pleinement cette disposition.**

## MALADIE DE CHARCOT

J'ai interpellé la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles sur la publication des décrets d'application de la loi du 17 février 2025, visant à **améliorer la prise en charge de la maladie de Charcot et d'autres maladies évolutives graves.** Je souhaite connaître la date de publication des décrets pour que la loi bénéficie enfin aux personnes concernées.

## SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU

Il existe une **inégalité de traitement entre les générations de sportifs de haut niveau en matière de retraite.** Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles avant 2012 ne peuvent bénéficier des 16 trimestres supplémentaires accordés depuis la réforme de 2023. **Je souhaite savoir si le Gouvernement envisage d'étendre rétroactivement ce dispositif aux sportifs ayant pris leur retraite entre 1982 et 2012 afin de mettre fin à cette inégalité.**

CRISE AU PROCHE-ORIENT - PRÉSENCE DES LANGUES RÉGIONALES DANS LA FUTURE RÉFORME DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ÉCOLES - NÉCESSITÉ D'UNE LIGNE AÉRIENNE ENTRE CARCASSONNE ET PARIS - ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES DANS LES COMMUNES NOUVELLES - EXPORTATIONS MASSIVES DE GRUMES VERS L'ASIE ET CONSÉQUENCES SUR LES SCIERIES FRANÇAISES - MORATOIRE SUR LA FERMETURE DE CLASSES

# 110 QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

ALLIANCE FRANÇAISE - SOUTIEN DIPLOMATIQUE DE LA FRANCE À L'UKRAINE - SITUATION DES RESSORTISSANTS BRITANNIQUES EN FRANCE POUR OBTENIR UN VISA DE LONGUE DURÉE TEMPORAIRE SUITE AU BREXIT - ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISSION CONFIEE AU MÉDIATEUR DES ENTREPRISES SUR LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES AU SEIN DE LA BITD - MESURES À PRENDRE POUR AIDER LES COMMERCE DE GROS ALIMENTAIRE ET NON ALIMENTAIRE À FAIRE FACE À LA CRISE



# NOS COMBATS AU SÉNAT



p. 24 • **Faire vivre la démocratie locale**

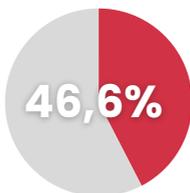
p. 26 • **Une citoyenneté forte et renouvelée**

p. 28 • **Focus** : Objectif ZAN et loi TRACE, la lutte contre le narcotrafic

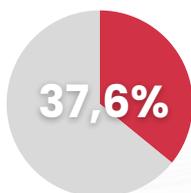
p. 30 • **Nos combats en bref**

# FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE

**COMMUNES**  
DE + DE 1000 HAB.



**COMMUNES**  
DE - DE 1000 HAB.



Sans contrainte inscrite dans la loi, **la place des femmes dans les exécutifs** des communes de moins de 1000 habitants progresse moins vite.

## PARITÉ & EXÉCUTIFS LOCAUX

À partir des élections municipales de 2026, **les communes de moins de 1000 habitants adopteront un mode de scrutin de liste paritaire, aligné sur celui des communes de 1000 habitants et plus.** Cette réforme concerne également l'élection des adjoints au maire et vise à renforcer la parité et la représentation équilibrée des candidatures locales.

**Les chiffres sont clairs : plus on monte dans la hiérarchie, plus les femmes disparaissent.** Les intercommunalités en sont l'illustration la plus criante. La loi promulguée le 22 mai 2025, que j'ai soutenue avec mes collègues socialistes, part d'un principe simple et juste : **la composition des exécutifs intercommunaux doit refléter celle des assemblées qui les élisent.**



*La parité n'est ni un symbole ni une option. C'est une exigence démocratique et constitutionnelle.*



# + DE 2400

DÉMISSIONS DE MAIRES

# DEPUIS 2020

# IL FAUT REAGIR

## STATUT DE L'ÉLU LOCAL

La loi créant un statut de l'élu local vise à renforcer l'attractivité des mandats en valorisant l'engagement citoyen et en améliorant les conditions d'exercice. Elle prévoit **des mesures pour faciliter le quotidien des élus** :



Revalorisation des **indemnités** des maires et de leurs adjoints dans les communes de moins de 20 000 habitants.



Prise en charge des **frais professionnels et familiaux**, assouplissement des règles en cas de maladie ou maternité.



Favoriser la **diversité des candidats**, notamment étudiants ou personnes en situation de handicap.



Accompagnement de la sortie du mandat grâce à un **suivi pour le retour à l'emploi** et une **bonification retraite**.



### POUR UNE MEILLEURE PROPORTIONNALITÉ DES EFFECTIFS DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR LES PETITES COMMUNES

J'ai soutenu cette proposition de loi en novembre 2024, qui prévoit plusieurs mesures concrètes : la réduction des effectifs des conseils municipaux dans les communes de 100 à 1499 habitants, l'extension du dispositif d'incomplétude aux communes de 500 à 999 habitants, l'ajustement du nombre maximal d'adjoints pour que le fonctionnement du conseil ne soit pas affecté, et le maintien du nombre de délégués au collège électoral des sénateurs pour les communes concernées.



### MIEUX INDEMNISER ET SIMPLIFIER L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS POUR LES COMMUNES

L'organisation des élections repose largement sur les communes, mais les moyens que l'État leur accorde ne sont plus à la hauteur. Avec cette proposition de loi déposée en mars 2025, nous défendons une **idée simple : l'État doit assumer pleinement le coût des élections qu'il organise**. Cela passe par une indemnisation alignée sur les dépenses réelles des communes, révisée à chaque scrutin, et par une simplification concrète de l'organisation matérielle. Soutenir les communes, c'est protéger la vitalité de notre démocratie.

# UNE CITOYENNETÉ FORTE ET RÉNOVÉE

## MON COMBAT POUR REDONNER DU SENS À LA CARTE D'ÉLECTEUR

**La carte électorale est symptomatique de la perte de sens et de croyance dans le vote.** Aujourd'hui, si elle prouve l'inscription du citoyen sur les listes de la commune, elle a largement perdu de son importance. Elle est facultative pour exercer le droit de vote et ne sert pas non plus de document officiel d'identité. Les jeunes générations semblent y être de moins en moins attachées.

Pourtant, la cérémonie de citoyenneté organisée par certaines mairies permet de redonner de la gravité et de l'importance au vote en remettant en main propre leur carte électorale aux nouveaux votants de la commune.

**La résolution que j'ai déposée au Sénat vise à redonner tout son sens à la carte d'électeur, afin qu'elle s'inscrive plus largement dans le parcours de citoyenneté :**



**FAIRE DE LA CARTE D'ÉLECTEUR UN ÉLÉMENT PROBANT DE L'IDENTITÉ**



**ÉTENDRE LA VALIDITÉ DE LA CARTE À 10 ANS AU LIEU DE 3 OU 5 ANS**



**GÉNÉRALISER LES CÉRÉMONIES DE REMISE DE CARTE D'ÉLECTEUR**



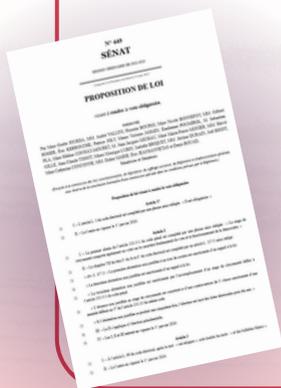
# MA PROPOSITION DE LOI VISANT À INSTAURER LE VOTE OBLIGATOIRE

Le suffrage universel, fruit de combats historiques, demeure le fondement de notre démocratie. **Face à la hausse de l'abstention, vous le savez, je veux que le vote devienne obligatoire, afin de renforcer la légitimité des élus et de rétablir le lien entre citoyens et représentants.**

**Cette mesure s'inscrit dans une réforme globale:** simplification des inscriptions, facilitation du vote à distance et par procuration, prise en compte du vote blanc comme suffrage exprimé. Pour assurer son efficacité, ma proposition prévoit un **système de sanctions graduées**: rappel à la loi, stage de citoyenneté, sanction financière et, en cas de récidive, radiation temporaire des listes électorales.

**Je me mobilise depuis des années au Sénat pour que cette proposition de réforme puisse être discutée. Mais je dois faire face à de multiples obstacles, le sujet rencontre en effet de nombreux détracteurs.** Il en va pourtant du renforcement de la participation citoyenne et de la préservation de la vitalité de notre démocratie représentative. **Je compte sur votre soutien !**

## DE NOUVEAU OUTILS **DÉMOCRATIQUES** FACE À L'**ABSTENTION**



### **LE VOTE OBLIGATOIRE**

Pour enfin associer toutes les citoyennes et tous les citoyens à la décision publique.

### **UN SYSTÈME DE SANCTIONS**

Proportionné, juste et équilibré, afin d'accompagner et de convaincre de voter.

### **RECONNAÎTRE LE VOTE BLANC**

En cohérence, afin de permettre à toutes et à tous de s'exprimer.



# FOCUS

## OBJECTIF ZAN, LOI TRACE :

STRATÉGIES FONCIÈRES, SOBRIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AMÉNAGEMENT

Face aux difficultés persistantes de mise en œuvre de l'**objectif Zéro artificialisation nette (ZAN)**, nous avons poursuivi nos travaux pour défendre une **approche plus qualitative, différenciée et concertée de la sobriété foncière** : la proposition de loi **TRACE** vise à permettre aux élus de **mieux programmer leur stratégie foncière** et d'offrir de nouvelles perspectives d'aménagement.



Le Gouvernement aurait toutefois dû **renforcer l'ingénierie** et les **financements** au service des collectivités, propositions que nous avons défendues sans succès. **TRACE répond encore insuffisamment aux enjeux d'accompagnement et de financement du ZAN**, malgré certaines

**avancées**, comme l'**assouplissement du calendrier des documents d'urbanisme et le retour à la notion d'espaces naturels, agricoles et forestiers**. Des ajustements restent nécessaires pour mieux articuler le ZAN avec les priorités nationales telles que la réindustrialisation de nos territoires.

Grâce à mon groupe, plusieurs amendements ont été adoptés, portant sur le **diagnostic des sols**, la prise en compte de **projets favorables à la transition écologique** et l'amélioration de la **lisibilité des données foncières**.



Tout au long des débats, nous avons défendu une **trajectoire de sobriété foncière ambitieuse et équitable**, fondée sur la **différenciation** et l'**accompagnement des territoires**.

# SORTIR NOTRE TERRITOIRE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC



Les chiffres sont édifiants : en 2025, dans l'Aude, il y a eu une hausse de 27 % des mis en cause pour trafic de drogue et de 22 % pour usage...

**Le trafic de drogue ne touche désormais plus seulement les grandes villes. Nous sommes tous concernés, à Carcassonne, à Narbonne, comme en zone rurale, où de plus en plus de faits sont constatés.** C'est pourquoi la loi adoptée en juin 2025 par le Parlement réorganise en profondeur la lutte antidrogue :



Elle renforce l'**Ofast** afin d'en faire une véritable « DEA à la française » compétente sur tout le territoire ;



Elle crée un **parquet national anti-criminalité organisée** chargé des affaires les plus complexes ;



Elle dote enquêteurs et magistrats de nouveaux **outils opérationnels** ;



Elle **frappe le haut du spectre**, assèche les flux financiers criminels et structure enfin une réponse publique cohérente, robuste et coordonnée.

L'objectif est clair : traiter le narcotrafic comme une **menace majeure pour les intérêts fondamentaux de la Nation**. La puissance publique n'était pas au rendez-vous parce qu'elle n'était pas suffisamment armée face à l'ampleur de ce fléau tentaculaire sur nos territoires. **Cette réforme apporte enfin des outils nouveaux.** Mais il est urgent d'agir à tous les échelons du trafic, y compris en prenant des **mesures sanitaires pour prévenir** la consommation de drogue.



# NOS COMBATS EN BREF

Avec mes collègues sénateurs socialistes, écologistes et républicains, nous portons des combats ancrés dans le réel de notre territoire et guidés par une conviction simple : **l'action publique doit protéger, réparer et donner à chacune et chacun les moyens de vivre dignement.**

## RÉGULATION DES MEUBLÉS TOURISTIQUES

En janvier 2024, nous avons oeuvré pour la **régulation du marché des meublés touristiques** en donnant aux maires le pouvoir de mettre en place un instrument de limitation et en s'attaquant à une niche fiscale abusive. Un texte important dans la crise du logement que traverse notre pays et qui entend permettre à chacun de se loger sur son territoire.



## ACCOMPAGNANTS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

En janvier 2026 nous avons défendu une **proposition de loi pour franchir un cap décisif de l'école inclusive**. Vingt ans après la loi de 2005, les accompagnants d'élèves en situation de handicap restent trop souvent précaires, sous-payés et à temps partiel subi, au détriment des élèves qu'ils accompagnent. Nous proposons leur intégration dans la fonction publique d'État, avec un temps plein, une vraie formation et une reconnaissance statutaire, afin de sécuriser leurs conditions de travail et d'améliorer la qualité de l'accompagnement. Le texte renforce aussi les droits des élèves sourds et l'accessibilité du bâti scolaire.



## LIMITER LES LICENCIEMENTS ECONOMIQUE



En mai 2025, nous avons défendu une loi qui interdit aux entreprises de licencier pour motif économique si elles versent des dividendes, si elles rachètent des actions ou si elles profitent massivement d'aides publiques. Alors que les plans sociaux se multiplient, y compris dans des entreprises rentables, nous proposons d'interdire ces licenciements abusifs dans les grandes entreprises et de conditionner strictement les aides publiques au maintien de l'emploi. L'argent public doit protéger le travail, et non financer des suppressions de postes.

## LUTTER CONTRE LA SEGREGATION SCOLAIRE

En octobre 2024 nous avons défendu une proposition de loi pour faire de la mixité sociale et scolaire une priorité réelle dans l'enseignement public comme dans le privé sous contrat. Le Gouvernement et ses alliés ont rejeté ce texte en bloc, y compris les dispositions les plus simples visant à mieux mesurer la ségrégation scolaire. Refuser des outils comme l'indice de position sociale, c'est refuser de regarder la réalité en face. Nous continuerons à nous battre pour une École de la République qui donne à tous les enfants les mêmes chances de réussite.



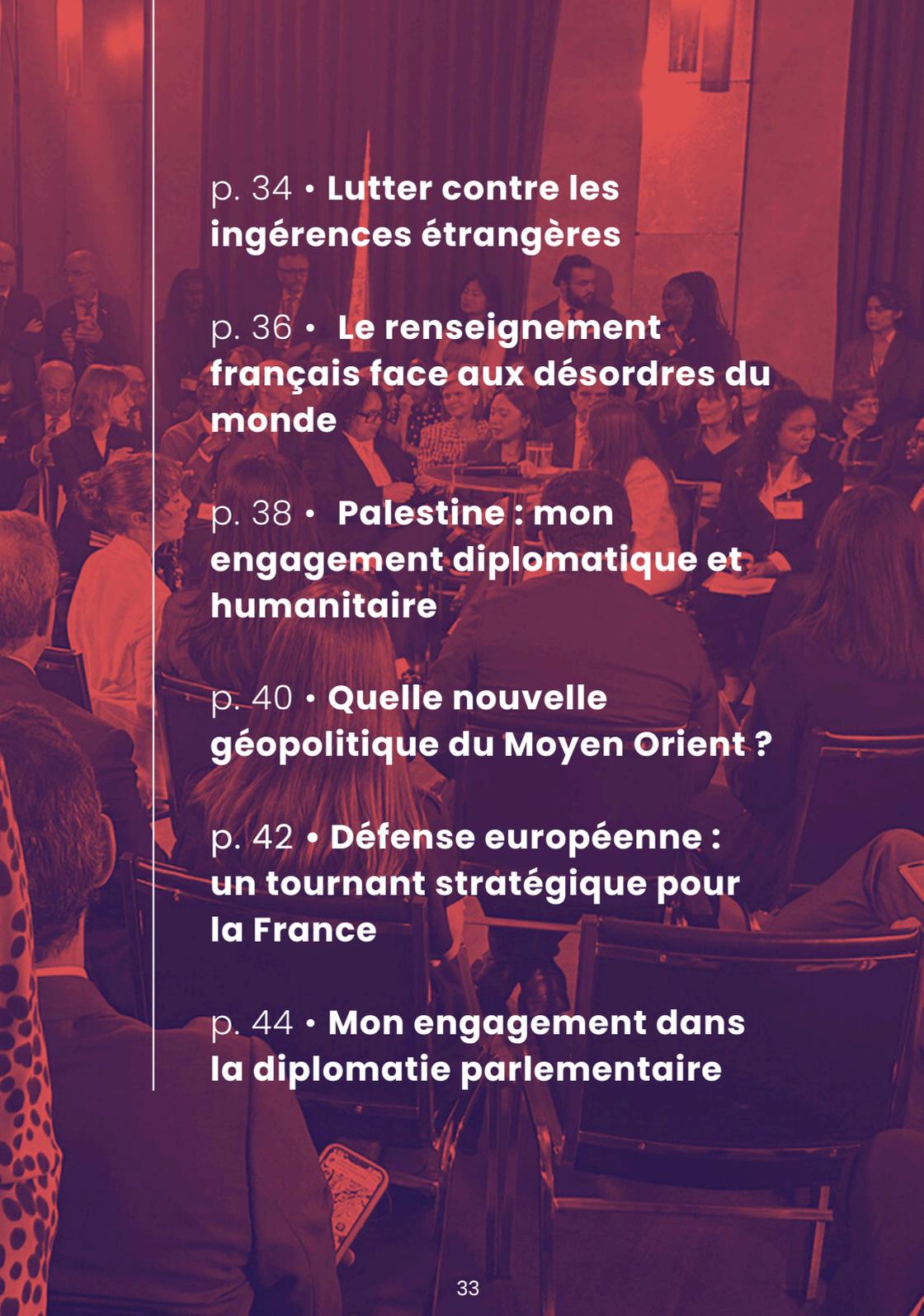
## BUDGET 2026 ET TAXE ZUCMAN

Pour nous, la taxe Zucman est un marqueur clair de justice fiscale et de lutte contre les inégalités. Aucun redressement sérieux des finances publiques ne peut se faire sans une contribution accrue des très hauts patrimoines. Nous avons porté une version de compromis, un impôt minimum sur les très hauts patrimoines, pour élargir le débat et chercher une sortie de crise sans renoncer à l'essentiel : faire contribuer davantage les plus riches à l'effort national. Même si cette mesure n'a pas été adoptée cette année, la bataille n'est pas terminée.





**DÉFENSE,  
DIPLOMATIE,  
RENSEIGNEMENT &  
EUROPE**



p. 34 • **Lutter contre les ingérences étrangères**

p. 36 • **Le renseignement français face aux désordres du monde**

p. 38 • **Palestine : mon engagement diplomatique et humanitaire**

p. 40 • **Quelle nouvelle géopolitique du Moyen Orient ?**

p. 42 • **Défense européenne : un tournant stratégique pour la France**

p. 44 • **Mon engagement dans la diplomatie parlementaire**

# LUTTER CONTRE LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES



## POUR UNE MOBILISATION DE TOUTE LA NATION FACE À LA NÉO-GUERRE FROIDE

**L'influence et la guerre informationnelle sont de nouveaux instruments de puissance décuplés par l'usage du cyberspace et de l'intelligence artificielle** : campagnes de dénigrement de la France en Afrique, tentatives de manipulation du débat public en période électorale, remise en cause de la légitimité de la France dans les Outre-mer, opération de désinformation sur l'action de la France en Ukraine, sur ses positions relatives au conflit Israël-Hamas ou sur la situation en Nouvelle-Calédonie, etc. Face à ces nouveaux conflits, les outils traditionnels de la guerre conventionnelle ou de la contre-ingérence de nos services de renseignement sont-ils adaptés ? La France dispose-t-elle de moyens et d'outils efficaces à la hauteur des enjeux ?

De février à juillet 2024, j'ai participé à la commission d'enquête du Sénat sur les politiques publiques face aux influences étrangères malveillantes qui a conduit un travail d'une ampleur inédite. Ce travail a permis de poser un **diagnostic clair** sur une menace désormais centrale pour nos démocratie et de formuler 47 recommandations pour **doter la France d'une stratégie cohérente et globale** pour **mieux protéger le débat démocratique et renforcer la résilience de notre société face aux opérations d'influence étrangères**.



# DE PREMIERS PROGRÈS DANS LA LOI DE 2024

La loi du 25 juillet 2024 visant à prévenir les ingérences étrangères en France constitue une **première réponse législative concrète à l'intensification des ingérences étrangères (cyberattaques, fausses informations...)** dont la France est la cible. Elle crée un cadre légal nouveau de transparence des activités d'influence, introduit des obligations et sanctions pour les acteurs concernés et renforce le contrôle démocratique et les outils institutionnels.

## FACE AUX INGÉRENCES ÉTRANGÈRES J'AI FAIT ADOPTER DANS CETTE LOI :



Le contrôle des **financements des instituts de recherche** (ex : les instituts Confucius)



L'ajout des **candidats aux élections européennes** à la liste des **cibles des activités d'influence**

**SI CETTE LOI MARQUE UNE ÉTAPE ESSENTIELLE, IL MANQUE DES ÉLÉMENTS QUE J'AVAIS PROPOSÉ D'INSCRIRE :**



Mieux prendre en compte les ingérences économiques ;



Sensibiliser les élus locaux qui ont la charge de la commande publique ;



Sensibiliser les jeunes aux risques dans les médias et sur les réseaux sociaux ;



Lutter contre la présence de polices étrangères clandestines ;



Mieux contrôler la reconversion professionnelle des anciens ministres.

# LE RENSEIGNEMENT FRANÇAIS FACE AUX DÉSORDRES DU MONDE

## UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE RENSEIGNEMENT ?

**Les bouleversements géopolitiques et la fragmentation du monde placent le renseignement au cœur des équilibres stratégiques.** Multiplication des crises, remise en cause de l'ordre international, hybridation des menaces : les repères hérités de la fin de la guerre froide s'effacent. Ruptures technologiques, compétition informationnelle et porosité entre enjeux militaires, économiques et sociétaux transforment profondément l'anticipation. Dans ce contexte difficile, les services de renseignement doivent repenser leurs méthodes, leurs partenariats et leurs capacités d'analyse. Face aux ingérences étrangères et aux tentatives de manipulation des espaces publics, le renseignement doit rester autonome, efficace et juridiquement maîtrisé, au service de la protection de notre démocratie. La doctrine doit donc évoluer en permanence pour s'adapter à cette « nouvelle ère » et saisir les opportunités qu'elle offre pour mieux comprendre le monde à venir.

## UN CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DU RENSEIGNEMENT ADAPTÉ AUX ENJEUX

**Le contrôle parlementaire du renseignement est un pilier de l'État de droit.** Il garantit que des activités couvertes par le secret s'exercent dans le respect de la loi, des libertés publiques et des principes démocratiques. À travers des instances spécialisées, le Parlement veille à l'équilibre entre efficacité opérationnelle et protection des droits fondamentaux, renforçant la légitimité démocratique de ces missions.

**C'est dans cet esprit que j'ai intégré la Délégation parlementaire au renseignement (DPR) et la Commission de vérification des fonds spéciaux (CVFS).** Rapporteuse des crédits du renseignement et de l'innovation de défense, je veille depuis trois ans à ce que les moyens soient à la hauteur des enjeux, notamment en :



- ➔ En poursuivant et amplifiant les **efforts budgétaires** ;
- ➔ En adaptant **les effectifs et les capacités** de nos services de renseignement civils et militaires ;
- ➔ Et en améliorant l'accès au financement des entreprises de la **base industrielle et technologique de défense (BITD)**, ainsi que leur protection contre les cyber-attaques.



# LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE AU RENSEIGNEMENT

Je siége au sein de la **délégation parlementaire au renseignement (DPR)** qui assure depuis 2007 le **contrôle parlementaire de l'action du Gouvernement en matière de renseignement**. La DPR reçoit les informations nécessaires à sa mission, comme la stratégie nationale du renseignement, les rapports d'activité des services spécialisés et les observations des commissions de contrôle.



Remise du rapport de la Délégation parlementaire au renseignement  
5 décembre 2025

Elle auditionne régulièrement le Premier ministre, les ministres concernés et les directeurs de services de renseignement. Ses travaux, couverts par le secret de la défense nationale, donnent lieu chaque année à un rapport rendu public et à des recommandations. Ingérences étrangères, menaces hybrides (Ukraine, Sahel), retour d'expérience des Jeux Olympiques, tels sont les sujets sur lesquels ont porté nos rapports.



# LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES FONDS SPÉCIAUX

Je suis également membre de la **Commission de vérification des fonds spéciaux (CVFS)**, chargée de **contrôler l'utilisation des crédits budgétaires destinés principalement aux services de renseignement et à certaines activités sensibles liées à la sécurité nationale** (renseignement, sécurité, opérations sensibles). La CVFS a notamment pour mission de :

- ➔ Vérifier que les fonds spéciaux sont utilisés conformément à la loi ;
- ➔ Contrôler la régularité des dépenses, sans entrer dans le détail opérationnel ;
- ➔ Garantir un contrôle démocratique sur des crédits qui ne peuvent pas être débattus publiquement.



# PALESTINE : MON ENGAGEMENT DIPLOMATIQUE ET HUMANITAIRE



**Être présidente du Groupe d'Amitié France-Palestine du Sénat m'oblige.** J'ai tenu à ce que nous prenions collectivement de la hauteur face à la folie médiatique et politique en cours depuis 2023. **Je suis engagée pour la paix,** pour le **respect du droit humanitaire** et pour la **préparation de l'après-conflit.**

## RECONNAÎTRE L'ÉTAT DE PALESTINE : POURQUOI AVOIR TANT ATTENDU ?



Que d'hésitations, de tergiversations, de récupérations... Depuis des années nous demandons la reconnaissance par la France de l'Etat de Palestine. Déjà au Sénat en 2014 ! Quand en juin 2025 **j'ai interpellé le ministre des Affaires étrangères à la veille de la conférence internationale de l'ONU,** j'ai dénoncé les blocages de la France, alors que 149 États avaient déjà reconnu la Palestine, et j'ai plaidé pour un vrai débat parlementaire sur la stratégie française. La parole de la France, patrie des droits de l'Homme, a un poids politique réel. Elle doit parler avec cohérence et courage.

Fortes de ces convictions **j'ai organisé avec le Sénat un déplacement à Jérusalem, Ramallah et Bethléem.** Puis **la France a décidé en septembre 2025 de reconnaître l'Etat de Palestine.** J'ai pu participer à l'Assemblée générale des Nations-unies, à New York, où la France a engagé ce geste diplomatique. **Enfin ! C'est un pas important qui, bien que tardif, doit être salué.**



**Du 8 au 12 septembre 2025, j'ai conduit une délégation du groupe d'amitié France-Palestine à Jérusalem, Ramallah et Bethléem** afin de mesurer la réalité du terrain à l'approche de la reconnaissance de l'État de Palestine par l'ONU. Avec trois urgences :

- ➔ **Mettre fin au massacre à Gaza** où la situation humanitaire est effroyable et où il est vital de laisser le personnel humanitaire travailler ;
- ➔ Redonner sa dignité au peuple palestinien et faire **respecter le droit international** ;
- ➔ Mettre un terme à la **colonisation** à Jérusalem et en Cisjordanie.

**Au cours de cette mission d'une rare intensité**, nous avons mesuré les conséquences d'une politique israélienne pensée non seulement pour éradiquer le Hamas, mais aussi pour organiser le contrôle de l'intégralité du territoire palestinien de Gaza, Jérusalem-Est et de la Cisjordanie, tout en poussant au départ les populations qui y résident.

**Cette stratégie brutale, débutée bien avant l'attaque terroriste du 7 octobre 2023**, vient miner toute possibilité de création effective d'un État de Palestine. Elle s'opère en totale violation du droit international et constitue un grave obstacle à la reprise du processus de paix, qui doit aboutir à la coexistence de deux États.

**Nous avons souhaité, par ce déplacement, témoigner de notre solidarité avec le peuple palestinien** et de notre détermination à travailler avec le reste de la communauté internationale pour une paix juste et durable dans la région.



*Visite de terrain à l'Est de Jérusalem, où se développent de nouvelles colonies*

**La reconnaissance de l'État de Palestine** par l'Assemblée générale des Nations Unies fin septembre 2025 a constitué la première étape. Je reste mobilisée pour que cette déclaration soit réellement suivie d'effets et qu'une lueur d'espoir puisse à nouveau briller dans le ciel de Jérusalem.

**Il faut préparer « le jour d'après » pour garantir la reprise du chemin de la paix.** Nous devons accompagner la transition politique vers une démocratie parlementaire, l'organisation d'élections législatives devant être fixée comme un objectif à atteindre dès que les conditions humanitaires et de sécurité seront réunies.

# QUELLE NOUVELLE GÉOPOLITIQUE POUR LE MOYEN ORIENT ?

ÉGYPTE - février 2025

**Traverser la tempête : le post-07 octobre**



Si Le Caire a évité l'effondrement économique, le 7 octobre a renforcé des fragilités déjà présentes : stagnation politique, dépendance accrue à l'aide extérieure et la contestation par les États du Golfe de son rôle dans le dossier israélo-palestinien. **Malgré cela, l'Égypte demeure un partenaire de premier plan que la France doit soutenir dans le contexte actuel d'extrême instabilité au Moyen-Orient.**

ARABIE SAOUDITE - octobre 2024

**Une évolution à marche forcée ?**



Sous l'impulsion du prince héritier, le pays s'est engagé dans un vaste plan de transformation de son économie, de sa société, et même de son histoire, avec **une influence profonde sur la manière dont ce pays pense sa place dans la région et dans le monde. Quelles conséquences pour la relation franco-saoudienne, ainsi que sur**

**le devenir d'un Moyen-Orient dont l'Arabie saoudite est plus que jamais le pivot ?**

Afghanistan - novembre 2024

## Situation des Femmes et rôle des ONG



La Communauté internationale doit prendre des **mesures urgentes et fortes contre les atteintes aux droits fondamentaux des femmes en Afghanistan** commises par les talibans. Les discriminations imposées aux femmes rejaillissent sur la société afghane toute entière. Après vingt ans d'engagement international et d'espoirs déçus, nous devons tirer les leçons de cet échec.

## QUELLES ACTIONS POUR LA FRANCE DANS CETTE RÉGION STRATÉGIQUE ?

Par l'audition régulière de responsables politiques, diplomatiques et militaires, la **Commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat**, à laquelle j'appartiens, veille avec exigence aux choix stratégiques de la France, dans le respect du droit international, des réalités locales et de la protection des populations civiles.



Nos auditions et nos déplacements conduisent à des recommandations que nous soumettons au Gouvernement, aux diplomates, aux militaires et aux chercheurs **afin de compléter ou de corriger l'action de la France à l'international.**

# DÉFENSE EUROPÉENNE : UN TOURNANT STRATÉGIQUE POUR LA FRANCE



*Pour être libre il faut être craint. Pour être craint il faut être puissant.*

La guerre de haute intensité est de retour. Face à des menaces de toute nature, y compris au sein de l'OTAN, l'Union européenne doit renforcer son autonomie stratégique et mieux coordonner ses politiques de défense. C'est un **défi budgétaire** qui offre à la France **l'opportunité de valoriser son industrie de défense**, son **expertise militaire** et son **influence diplomatique**.

## INVESTIR DANS NOTRE AUTONOMIE : DES INSTRUMENTS FINANCIERS EUROPÉENS EXISTENT

**La défense n'est pas un objet de négociation comme un autre...**

Au sein de la Commission des Affaires européennes du Sénat j'ai travaillé ces trois dernières années sur de nombreux rapports et résolutions afin d'orienter les positions européennes, en rappelant que la défense était un élément de la souveraineté des Etats et non un simple objet pécuniaire. **Quels sont ces instruments ? Quelles doivent être nos exigences ?**

### REARM UE (REBAPTISÉ READINESS 2030)

800 milliards d'euros d'investissements d'ici 2030 avec pour objectifs :

- ⇒ une meilleure coordination
- ⇒ une augmentation des capacités militaires européennes
- ⇒ une stimulation de la production industrielle



#### EDIP - EUROPEAN DEFENCE INDUSTRY PROGRAMME

⇒ 1,5 milliard d'euros de subventions

⇒ renforcer la compétitivité de l'industrie européenne de défense

#### SAFE - SECURITY ACTION FOR EUROPE

⇒ 150 milliards d'euros de prêts

⇒ Pour favoriser les achats groupés de matériel

#### ET DEMAIN : LE PAQUET MOBILITÉ MILITAIRE

⇒ première étape vers un potentiel « Schengen militaire ».



## RENFORCER NOTRE BITDE ET PLANIFIER LA RÉINDUSTRIALISATION DE NOS TERRITOIRES



Ces trois dernières années, j'ai mené de nombreux travaux sur les questions liées à la défense européenne. L'affirmation de l'autonomie stratégique de l'Europe implique un renforcement, dans la durée, des entreprises et industries de

défense européenne (BITDE), à laquelle l'Union peut et doit contribuer aux côtés des États membres. **C'est pourquoi nous soutenons 3 priorités :**



Les fonds européens doivent être fléchés en priorité vers **des produits conçus en Europe** et comprenant majoritairement des composants européens.



Les États conservent **la souveraineté** sur les choix capacitaires et le contrôle des exportations.



La Banque européenne d'investissement doit accroître son **soutien aux entreprises du secteur de la sécurité et de la défense.**

**Notre défense a un coût.** Un tel budget ne peut être engagé que sous conditions : une commande publique planifiée qui profite à l'ensemble de notre tissu industriel, notamment les TPE/PME sur nos territoires. Invoquer le prétexte de la guerre ne suffit pas à mobiliser durablement la nation ni à justifier des dépenses massives. **Pour être socialement acceptable, l'effort de défense doit être un levier de réindustrialisation.**

# MON ENGAGEMENT DANS LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

UIP

## Séance de l'union Interparlementaire



En tant que Vice-Présidente du Groupe français de l'UIP, je participe aux travaux de délégations parlementaires qui se réunissent régulièrement pour examiner les sujets internationaux, comme à New York ou à Tachkent.



Union Interparlementaire

## L'UIP, UN ESPACE MONDIAL DE DIALOGUE ENTRE PARLEMENTS

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle favorise le dialogue et la coopération entre parlementaires de tous les continents, agit pour la paix, la démocratie et les droits humains, et accompagne le renforcement des institutions parlementaires face aux grands enjeux internationaux.

Octobre 2024

Séance d'automne  
de l'AP-OSCE à Dublin



Décembre 2025

Réunion avec le  
groupe britannique  
de l'UIP à Londres



Juillet 2025

Séance annuelle de  
l'AP-OSCE à Porto



OSCE

## Missions d'observation électorale



Je participe aux missions d'observation électorale de l'OSCE qui examinent la régularité des élections et attestent du bon déroulement du scrutin et de l'accès des populations aux bureaux de vote.

Octobre 2024

### Mission d'observation électorale en Moldavie



Novembre 2023

### Mission d'observation électorale en Arménie



Novembre 2025

### Mission d'observation électorale au Kirghizistan



Avril 2025

### 150. Assemblée de l'UIP à Tachkent



osce

## UNE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ EN EUROPE

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE (AP-OSCE) réunit des parlementaires des États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Elle constitue un espace de dialogue politique et de diplomatie parlementaire, chargé de promouvoir la sécurité collective, la démocratie, les droits humains et la prévention des conflits sur l'ensemble de l'espace euro-atlantique et eurasiatique.



# VISITER LE SÉNAT

Les débats du Sénat, le plus souvent les mardis, mercredis et jeudis, sont ouverts au public. Pour visiter le Palais du Luxembourg et assister aux séances, contactez-moi par courriel aux adresses :



**[g.jourda@senat.fr](mailto:g.jourda@senat.fr)**

**[bureaulimouxsenat@orange.fr](mailto:bureaulimouxsenat@orange.fr)**

# MON ÉQUIPE PARLEMENTAIRE

Vous pouvez me contacter **dans l'Aude** :

✉ Permanence parlementaire,  
2 route de Carcassonne 11300 Limoux

☎ 04 68 31 14 64

@ [bureaulimouxsenat@orange.fr](mailto:bureaulimouxsenat@orange.fr)



**Dominique Marti**  
est ma collaboratrice  
parlementaire à Limoux.

Vous pouvez me contacter **au Sénat** :

✉ Casier de la Poste, 15 rue de  
Vaugirard – 75291 Paris cedex 06

☎ 01 42 34 15 31

@ [g.jourda@senat.fr](mailto:g.jourda@senat.fr)



**Clara Rozenberg**  
est ma collaboratrice  
parlementaire au Sénat.



**Erwan Le Bihan**  
est mon collaborateur  
parlementaire au Sénat.

Directrice de la publication : **Mme Gisèle Jourda**  
Conception graphique : **Clara Rozenberg & Erwan Le Bihan**  
Crédits photos : ©sénat

➡ Pour suivre mon actualité @ gisele-jourda.fr ✉ @giseleJourda in gisele-jourda f senatrice.gisele.jourda

# GISÈLE JOURDA

Un **Mandat** au service de l'Aude



Rapport d'activité parlementaire 2023-2025